

Un chèque de 6349 euros pour l'UNICEF



Un chèque de 6349 euros pour l'UNICEF

C'est le résultat d'une très grande réussite. **L'association DALP (Danse Avec Les Personnalités)** présidée par Camille Fitan a réussi son pari à l'image de Danse avec les Stars, deux soirées exceptionnelles les 25 et 26 novembre au Mouzon, un spectacle de toute beauté devant un parterre conquis, et le tout au profit de l'UNICEF. Une collaboration conclue de longue date, depuis l'avant COVID entre Camille Fitan et Isabelle Avezac la présidente de l'UNICEF32.



Camille Fitan, la première se réjouit de cette réussite tout en remerciant tour à tour : la Mairie, le Département, les sponsors, les bénévoles, les danseurs, les personnalités qui ont osés et bien sûr le public venu en nombre. Elle est heureuse de remettre un beau chèque de 6000€ à l'Unicef et elle espère surtout pouvoir renouveler cette manifestation dans les années à venir. C'est Marie-Jo Fitan la trésorière de la DALP qui a remis le fameux chèque de 6000€.



Isabelle Avezac remercie à son tour Camille qui a fondé avec sa famille et quelques amis cette association créée de toute pièce pour cette action. Elle énumérera ensuite comme Camille toutes les personnes sans qui rien n'eut été possible : Mairie, Département, professeurs de danse, les candidats...

Une somme énorme ! dixit Isabelle Avezac

« Cette somme n'est pas directement affectée comme à l'Ukraine ou la Turquie mais elle utilisée pour les programmes, éducatif, santé publique, nutritio, la protection des enfants partout dans le monde. Avec 6000€ ceux sont énormément d'enfants qui vont pouvoir être soignés et nourris, éduqués. »



Cerise sur le gâteau les 349€ de la SACEM

Si on pense toujours que la SACEM est toujours là pour récolter pour les ayants droits, elle peut parfois donner (on peut demander à la société de faire un don pour une cause juste) . C'est donc un chèque de 349€ qui est remis à l'UNICEF.

De l'avis de tous, à renouveler !



Une assemblée joyeuse.



Les bénévoles de l'UNICEF.